



© Crédit Pierre Hydre/MYOP

APPRENTISSAGE

Aide régionale *à l'apprentissage*

**Vous démarrez une formation en apprentissage ?
La Région Île-de-France vous accompagne grâce à l'Aide régionale
à l'apprentissage (ARA) de 115 à 200 €.**

L'AIDE RÉGIONALE À L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

Vous avez commencé une formation en apprentissage en Île-de-France ?
Selon votre niveau d'études, la Région finance les frais que cela vous occasionne : livres, fournitures, transports, hébergement...

- 115 € pour le niveau 5 (bac + 2)
- 200 € pour les niveaux 3 et 4 (CAP à BAC)

L'AIDE RÉGIONALE À L'APPRENTISSAGE, C'EST POUR QUI ?

Elle s'adresse aux Franciliens :

- Inscrits en première année d'une formation en apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) situé en Île-de-France,
- Suivant de façon assidue une formation de niveau infra bac (exemple : CAP), de niveau bac (exemple : bac pro) ou de niveau bac+2 (exemple : BTS),
- Ayant un contrat d'apprentissage en cours de validité,
- N'ayant pas déjà obtenu d'aide.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Prendre contact avec le référent administratif de votre CFA qui vous donnera des précisions complémentaires.
- L'aide est versée directement sur le compte bancaire de l'apprenti, sous réserve qu'il ait transmis les documents justificatifs demandés par le CFA au cours de l'année scolaire.

Plus d'informations :



Tu es apprenti(e) en 1^{ère} année ?

Bénéficie
d'une aide

ALLANT JUSQU'À

200€

POUR T'ÉQUIPER



Tu es apprenti(e) en 1^{ère} année ?

Bénéficie
d'une aide

ALLANT JUSQU'À

200€

POUR T'ÉQUIPER

